

N'est-ce pas quelque chose de vraiment digne de remarque que le rôle important de cette racine ENIM, cent fois plus féconde sans contredit que ses congénères *anima* et *animus* ?

L'on a rapproché le latin *animus* du grec *anemos*. Nous pouvons avec autant et même plus de raison, rapprocher de ce dernier, notre racine *enim*. En effet elle se retrouve sous la forme *anim*, avec l'acception grecque, dans les verbes monopersonnels *animat*, il y a du vent, *pitanimat*, le vent souffle par ici, *ondanimat*, le vent vient de là, etc. . . .

Eh bien ! que dit M. Renan de tout cela ? . . . Nous faisons-nous illusion en croyant devoir lui suggérer l'idée d'en tirer parti dans la prochaine édition de son fameux ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie impériale ? . . .

Mais voici encore une particularité qui se présente en ce moment à notre souvenir, et qui ne peut manquer de fixer l'attention d'un orientaliste.

En hébreu, c'est la 3<sup>e</sup> p. masc. sing. du 1<sup>er</sup> temps de l'indicatif, qui sert à former toutes les autres personnes et tous les autres temps du verbe.

En algonquin, c'est la 3. p. du sing. commun (1) genre, du présent de l'indic. qui sert à former tous les autres temps et personnes du verbe.

Ainsi en hébreu, on dit : Qâthal, il a tué, qâthaltâ, tu as tué, qâthalti, j'ai tué. De même en algonquin on dira : Nici8e, il tue, ki nici8e, tu tues, ni nici8e, je tue.

Dans l'une et l'autre langue, la 3<sup>e</sup> p. ne prend pour elle aucune caractéristique, tandis que les deux autres se font accompagner ou précéder des signes qui les distinguent, ...*tâ, ti* ; *ki, ni*.

Cette 3<sup>e</sup> p. se trouve donc être la racine du verbe. Aussi est-ce là la raison pour laquelle le dictionnaire algonquin donne tout d'abord cette personne, à l'instar du dictionnaire hébraïque.

Nous avons dit que la syntaxe de nos deux langues sauvages était assez compliquée. Elle l'est trop pour que nous puissions, dans un travail du genre de celui-ci, entrer dans des détails qui pourtant seraient nécessaires, afin d'en donner une idée juste. Pour le même motif, nous ne donnerons pas la nomenclature des conjonctions soit iroquoises soit algonquines ; nous nous contenterons de dire qu'elles se divisent en copulatives, disjonctives, sup-

---

(1) La langue algonquine est du nombre de celles qui n'admettent pas la distinction des genres, laquelle " distinction, a dit un savant académicien, (*Duclos, Rem. sur la gramm. gen.*) est une chose purement arbitraire, qui n'est nullement fondée en raison, qui ne paraît pas avoir le moindre avantage, et qui a beaucoup d'inconvénients."

Ainsi que dans le basque, les noms se divisent en deux classes, lère et 2<sup>de</sup> cl., suivant que les êtres qu'ils désignent sont animés ou inanimés.